Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :
formav.co/explorer

C5 : EXPLOITATION DE DONNÉES

Session 2026 • Code sujet : **26-LIC-AS-EP1** • Durée : **2 heures** • Coefficient : **3, indicatif pour le cadre local**

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. **Analyse fonctionnelle des données et cadrage** (3 questions) — Page 3

2. **Étude quantitative et calcul des indicateurs** (4 questions) — Page 5

3. **Analyse des publics et préparation de la restitution** (4 questions) — Page 7

4. **Prévention, qualité des données et circulation du public** (4 questions) — Page 9

5. **Ce qu'il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ)** (Synthèse & Q&A Examen) — Page 11

Sujet officiel (PDF) : https://licenceas.fr/assets/annales/licence-as/C5 - Exploitation de données à des fins d'analyse/2026/Licence Arts du Spectacle - C5 - Exploitation de données à des fins d'analyse - Session 2026 - 1-Sujet.pdf

1. Analyse fonctionnelle des données et cadrage

Le Théâtre des Ateliers analyse la fréquentation de six représentations de Les Passages. Deux séances ont une capacité exploitable réduite à 200 places en raison de 40 places neutralisées. Les données servent à décrire le jeu étudié, calculer les taux de remplissage et choisir un indicateur pertinent pour comparer les séances.

Question 1.1. Pour les séances A à F, distinguer la population observée, l'unité statistique et les deux variables quantitatives disponibles dans le tableau, puis préciser l'unité de chaque variable.

Population observée : les six séances A à F de la série étudiée, telles qu'enregistrées dans les données de billetterie. **Unité statistique :** une séance, car chaque ligne du tableau décrit une représentation. Les deux variables quantitatives sont la capacité exploitable, exprimée en places, et le nombre de billets scannés, exprimé en billets. Les séances C et F ont une capacité exploitable réduite, ce qui importe pour comparer leur fréquentation.

> ✓ RÉPONSE À RETENIR
>
> Population : six séances. Unité statistique : une séance. Variables : capacité exploitable (places) et billets scannés (billets).

Question 1.2. Calculer le taux de remplissage de chacune des six séances selon la formule fournie, puis présenter les résultats en pourcentage arrondis au dixième. Compléter le tableau du document réponse et inscrire les opérations ou formules utilisées.

Pour chaque séance, diviser le nombre de billets scannés par la capacité exploitable, puis multiplier par 100. La capacité à utiliser est celle indiquée au tableau : 200 places pour C et F, 240 pour les autres. Les calculs et leurs résultats arrondis au dixième sont reportés ci-dessous pour compléter les deux dernières colonnes du DR 1.

Séance	Calcul du taux	Taux de remplissage
A	204 / 240 × 100	85,0 %
B	228 / 240 × 100	95,0 %
C	190 / 200 × 100	95,0 %
D	198 / 240 × 100	82,5 %
E	216 / 240 × 100	90,0 %
F	184 / 200 × 100	92,0 %

Les pourcentages indiquent la part de la capacité exploitable occupée par les billets scannés.

DR 1 complété : taux de remplissage

Séance	Capacité exploitable	Billets scannés	Calcul du taux	Taux de remplissage (%)
A	240	204	204/240 × 1	85,0 %
B	240	228		
C	200	190	228/240 × 1	95,0 %
D	240	198		
E	240	216		
F	200	184	190/200 × 1	95,0 %

Compléter les deux dernières colonnes à partir des données du DT 1.

Synthèse des totaux de la série

Indicateur	Résultat
Nombre total de billets scannés	
Capacité totale exploitable	
Recette nette totale (€)	
Taux de remplissage global (%)	

Compléter à partir du DT 1 198/240 × 1 82,5 % 216/240 × 1 90,0 % 184/200 × 1 92,0 %

✓ RÉPONSE À RETENIR

A : 85,0 % ; B : 95,0 % ; C : 95,0 % ; D : 82,5 % ; E : 90,0 % ; F : 92,0 %.

Question 1.3. Expliquer pourquoi comparer directement les nombres de billets scannés des séances C et F avec ceux des autres séances peut conduire à une conclusion erronée. Proposer l'indicateur pertinent pour comparer les niveaux de fréquentation et justifier ce choix.

Les nombres bruts ne sont pas directement comparables, car les capacités diffèrent : C et F ont chacune 200 places exploitables, tandis que les autres séances en ont 240. Un nombre de billets plus faible peut donc simplement refléter une jauge réduite, et non une fréquentation proportionnellement plus faible.

- L'indicateur pertinent est le taux de remplissage : billets scannés rapportés à la capacité exploitable.
- Il permet de comparer les séances sur une même base : C atteint 95,0 % et F 92,0 %.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Comparer les taux de remplissage, qui tiennent compte des capacités exploitables : C = 95,0 % et F = 92,0 %.

2. Étude quantitative et calcul des indicateurs

Les données de billetterie présentent les capacités, les billets scannés, les recettes brutes, les remboursements et les recettes nettes des six séances. Il faut calculer des totaux et des indicateurs globaux, puis vérifier une affirmation de la direction sur l'écart relatif de recette nette entre les séances A et B.

Question 2.1. Calculer le nombre total de billets scannés et la recette nette totale des six séances. Détailler les additions et compléter le document réponse.

On additionne les six séances : billets scannés, **204 + 228 + 190 + 198 + 216 + 184 = 1 220 billets** ; recettes nettes, **3 216 + 3 780 + 2 850 + 3 120 + 3 600 + 2 760 = 19 326 €**. Reporter ces deux totaux dans le DR 1.

DR 1 complété : billets et recettes nettes

	1 220 billets
	19 326 €

✓ RÉPONSE À RETENIR

Pour les six séances : 1 220 billets scannés et 19 326 € de recettes nettes cumulées.

Question 2.2. Calculer la recette nette moyenne par billet scanné pour l'ensemble de la série à partir de la formule fournie. Donner le résultat au centime d'euro près.

La recette nette moyenne correspond à la recette nette totale divisée par le nombre total de billets scannés : **19 326 ÷ 1 220 = 15,8409… €**. Arrondie au centime, elle vaut 15,84 € par billet.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Sur l'ensemble de la série, la recette nette moyenne s'élève à 15,84 € par billet scanné.

Question 2.3. Calculer le taux de remplissage global de la série en rapportant le nombre total de billets scannés à la capacité totale exploitable. Détailler le calcul de cette capacité, donner le résultat au dixième de pourcentage et compléter le document réponse.

La capacité exploitable totale est **240 + 240 + 200 + 240 + 240 + 200 = 1 360 places**. Le taux global rapporte les 1 220 billets à cette capacité : **(1 220 ÷ 1 360) × 100 = 89,7 %**, arrondi au dixième.

DR 1 complété : capacité et remplissage global



✓ RÉPONSE À RETENIR

Sur les six séances, la capacité exploitable est de 1 360 places et le remplissage global atteint 89,7 %.

Question 2.4. Vérifier l'affirmation selon laquelle la séance B a réalisé une recette nette supérieure de 20 % à celle de la séance A. Calculer l'écart relatif de recette nette de B par rapport à A avec la formule fournie, puis conclure.

L'écart relatif de B par rapport à A vaut $((3780 - 3216) \div 3216) \times 100 = 17,54\,\%$. L'affirmation est donc fausse : la recette nette de B dépasse celle de A d'environ 17,54 %, et non de 20 %.

✓ RÉPONSE À RETENIR

La séance B dépasse la séance A de 17,54 % en recette nette : l'affirmation d'une hausse de 20 % est fausse.

3. Analyse des publics et préparation de la restitution

Le questionnaire de sortie rassemble les réponses de 120 personnes sur le mode de découverte du spectacle, l'appréciation globale et le souhait d'une médiation avant le spectacle. Les réponses sont déclaratives et leur méthode de recrutement n'est pas précisée : les conclusions doivent donc rester limitées aux répondants.

Question 3.1. Calculer la part des répondants ayant découvert le spectacle par les réseaux sociaux, puis la part de ceux qui se déclarent satisfaits ou très satisfaits. Donner les résultats en pourcentage au dixième près et compléter le document réponse.

Les proportions se calculent sur les 120 répondants. Pour l'appréciation, on regroupe « satisfait » et « très satisfait » : 54 + 42 = 96 personnes. Le DR 2 comporte aussi la ligne sur la médiation ; sa proportion est ajoutée pour compléter toutes les cases du document.

Indicateur	Calcul	Résultat
Découverte par les réseaux sociaux	42 ÷ 120 × 100	35,0 %
Satisfaits ou très satisfaits	96 ÷ 120 × 100	80,0 %
Souhait d'une médiation	72 ÷ 120 × 100	60,0 %

DR 2 complété : calculs des proportions

Indicateur	Effectif retenu	Calcul	Résultat (%)
Découverte par les réseaux sociaux	42		42÷120× 35,0 %
Satisfaits ou très satisfaits	96		96÷120× 80,0 %
Souhait d'une médiation avant le spectacle	72		72÷120× 60,0 %

Données issues du DT 2 : total de 120 répondants.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Réseaux sociaux : 35,0 % ; satisfaits ou très satisfaits : 80,0 %.

Question 3.2. Déterminer l'effectif et la proportion des répondants souhaitant une médiation avant le spectacle. Formuler une conséquence opérationnelle possible pour la prochaine série sans présenter les répondants comme représentatifs de tout le public.

72 personnes sur les 120 répondants souhaitent une médiation, soit **72 ÷ 120 × 100 = 60 %**. Pour la prochaine série, le théâtre pourrait proposer une courte médiation avant certaines représentations, puis mesurer la participation et recueillir de nouveaux avis. Cette proposition répond au souhait exprimé par les répondants, sans supposer qu'il reflète celui de l'ensemble du public.

✓ RÉPONSE À RETENIR

72 répondants, soit 60 % ; proposer une médiation avant certaines représentations et en évaluer l'usage.

Question 3.3. Rédiger deux conclusions distinctes appuyées par des chiffres du DT 1 ou du DT 2 : l'une portant sur la fréquentation ou les recettes, l'autre sur les réponses au questionnaire. Indiquer l'indicateur utilisé pour chacune.

Fréquentation : 1 220 billets ont été scannés sur une capacité exploitable totale de 1 360 places, soit un taux de remplissage global de 89,7 %. Cet indicateur tient compte des jauges réduites des séances C et F.

Questionnaire : 96 personnes sur 120 se déclarent satisfaites ou très satisfaites, soit 80 %. L'indicateur est la proportion de réponses positives à l'appréciation globale. Ce constat concerne les répondants, et non nécessairement l'ensemble du public.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Remplissage global : 89,7 %. Répondants satisfaits ou très satisfaits : 80 %.

Question 3.4. Citer deux limites des données à signaler dans une restitution à la direction et expliquer, pour chacune, en quoi elle peut restreindre la portée d'une conclusion.

Deux limites réduisent la portée des conclusions du questionnaire :

1. La méthode de recrutement des 120 répondants n'est pas précisée. Un biais de sélection est possible ; leurs réponses ne peuvent donc pas être généralisées à l'ensemble du public.
2. La répartition des répondants par séance n'est pas fournie. Il est impossible de comparer les publics des représentations ou de vérifier si certaines séances sont surreprésentées dans les résultats.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Recrutement inconnu et répartition par séance absente : les réponses ne se généralisent pas à tout le public et ne permettent pas de comparer les séances.

4. Prévention, qualité des données et circulation du public

Le plan de salle et les consignes locales identifient l'allée centrale, à maintenir libre sur une largeur minimale de 1,40 m, et les dégagements périphériques à laisser libres. La partie porte aussi sur la vérification des données de billetterie, la protection des réponses au questionnaire et une recommandation fondée sur un résultat chiffré.

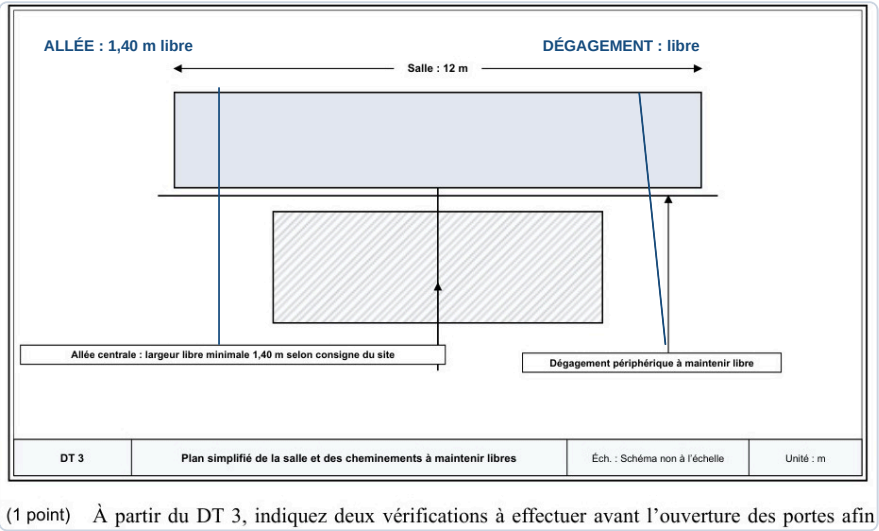
Question 4.1. À partir du DT 3, indiquer deux vérifications à effectuer avant l'ouverture des portes afin de préserver la circulation du public. Relier chacune à un élément identifiable sur le plan.

Avant l'ouverture des portes, contrôler sur place les deux cheminements identifiés au DT 3 :

- **Allée centrale :** vérifier au point le plus étroit qu'au moins 1,40 m reste libre, sans siège, câble ni matériel.
- **Dégagement périphérique :** vérifier qu'il reste libre de tout siège et matériel entreposé.

Ces contrôles portent sur les zones repérées sur le plan. Toute implantation temporaire doit aussi être validée par la personne responsable de la sécurité avant l'accueil du public.

Cheminements à contrôler avant l'ouverture



(1 point) À partir du DT 3, indiquez deux vérifications à effectuer avant l'ouverture des portes afin

✓ RÉPONSE À RETENIR

Allée centrale : largeur libre minimale de 1,40 m. Dégagement périphérique : aucun siège ni matériel entreposé.

Question 4.2. Proposer deux contrôles simples de qualité à appliquer aux données de billetterie avant de calculer les indicateurs. Préciser pour chaque contrôle l'anomalie recherchée.

Avant de calculer les indicateurs, contrôler la cohérence et les limites des valeurs séance par séance :

Contrôle	Anomalie recherchée
Comparer les billets scannés à la capacité exploitable	Valeur négative ou supérieure à la capacité de la séance
Vérifier recette brute, remboursements et recette nette	Valeur manquante ou recette nette différente de la recette brute moins les remboursements

Ces vérifications repèrent des erreurs de saisie ou de rapprochement susceptibles de fausser les taux de remplissage et les recettes calculés.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Contrôler les billets scannés par rapport aux capacités et vérifier la cohérence entre recettes brutes, remboursements et recettes nettes.

Question 4.3. Indiquer une précaution à prendre lors du partage du fichier de réponses au questionnaire afin de limiter l'exposition de données personnelles, et la justifier.

Avant tout partage, retirer du fichier les identifiants directs, conformément à la consigne du site. Pour la restitution, transmettre seulement les résultats agrégés utiles, sans lignes individuelles identifiantes. Cette précaution réduit le risque qu'une réponse soit reliée à une personne et limite l'exposition de ses données personnelles. Le DT 2 précise que les résultats du questionnaire sont anonymisés.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Retirer les identifiants directs avant le partage et diffuser uniquement les résultats agrégés nécessaires.

Question 4.4. Proposer une recommandation de programmation ou de médiation fondée sur un résultat chiffré de l'étude. Distinguer clairement le constat mesuré de la recommandation.

Constat mesuré : 72 des 120 répondants souhaitent une médiation avant le spectacle, soit 60 % des répondants.

Recommandation : tester une courte médiation avant les prochaines représentations, puis recueillir les retours pour ajuster le dispositif. Le résultat porte sur les répondants au questionnaire, dont la méthode de recrutement n'est pas précisée ; il ne permet donc pas d'affirmer que l'ensemble du public souhaite cette médiation.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Tester une médiation avant spectacle : 72 répondants sur 120, soit 60 %, l'ont souhaitée.

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Session 2026)

Bilan de l'épreuve : Cette évaluation locale C5 de la session 2026, code 26-LIC-AS-EP1, dure 2 heures et affiche un coefficient indicatif de 3. À partir des données fictives de six représentations de Les Passages au Théâtre des Ateliers, elle évalue le calcul des taux de remplissage et des recettes, l'interprétation d'un questionnaire, la qualité des données, la confidentialité et la circulation du public.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- Taux de remplissage : nombre de billets scannés divisé par la capacité exploitable, puis multiplié par 100.
- Recette nette : recette brute diminuée des remboursements indiqués.
- Recette nette moyenne par billet scanné : recette nette totale divisée par le nombre total de billets scannés.
- Écart relatif de B par rapport à A : (recette nette de B moins recette nette de A) divisé par la recette nette de A, puis multiplié par 100.

Points de vigilance & attentes du jury

- Pour les séances C et F, utiliser la capacité exploitable de 200 places, et non la capacité habituelle de 240.
- Présenter les calculs, indiquer les unités et respecter les arrondis demandés.
- Limiter les conclusions du questionnaire aux 120 répondants, car leur recrutement et leur répartition par séance ne sont pas précisés.
- Avant l'ouverture, vérifier 1,40 m de largeur libre dans l'allée centrale et l'absence de matériel dans les dégagements périphériques.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Comment calculer le taux de remplissage d'une séance à jauge réduite ?

Divisez le nombre de billets scannés par la capacité exploitable de la séance, puis multipliez par 100. Pour C et F, utilisez 200 places, car 40 places ont été neutralisées, et non la capacité habituelle de 240.

Q : Pourquoi comparer les séances avec le taux de remplissage plutôt qu'avec le nombre de billets ?

Le nombre de billets ne tient pas compte des différences de capacité. Le taux de remplissage rapporte les entrées à la capacité réellement exploitable et permet donc une comparaison plus pertinente entre les séances.

Q : Quels documents réponse faut-il rendre avec la copie ?

Les deux documents réponse sont à rendre avec la copie. Le DR 1 concerne les questions 1.2, 2.1 et 2.3 ; le DR 2 concerne la question 3.1. Les calculs doivent aussi être présentés et les unités indiquées.

Q : Les réponses au questionnaire représentent-elles l'ensemble du public ?

Non. Elles décrivent les 120 personnes qui ont répondu. Comme la méthode de recrutement et la répartition des répondants par séance ne sont pas fournies, la représentativité ne peut pas être établie et les conclusions doivent rester limitées.

Sujet officiel associé (PDF) : https://licenceas.fr/assets/annales/licence-as/C5 - Exploitation de données à des fins d'analyse/2026/Licence Arts du Spectacle - C5 - Exploitation de données à des fins d'analyse - Session 2026 - 1-Sujet.pdf

Ressources Licence Arts du Spectacle : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.